



Conférence

L'Office d'investissement du RPC

19 mars 2001

Allocution de

John A. MacNaughton
Président et chef de la direction
L'Office d'investissement du RPC

au

Congrès canadien 2002 de l'International Council of Shopping Centers
Le 8 octobre 2002

J'aimerais d'abord vous dire quelques mots sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada : où il en est, où il s'en va et comment l'immobilier s'inscrit dans nos projets. Ensuite, je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

En tant qu'employeurs et salariés, vous connaissez tous le Régime de pensions du Canada. C'est l'un des programmes de sécurité sociale les plus importants de notre pays.

Il revêt une importance particulière pour les millions de Canadiens et de Canadiennes qui ne gagneront pas assez pendant leur vie active pour économiser et investir en vue de se préparer une retraite confortable.

Le Régime de pensions du Canada a été créé en 1966. Il s'agissait d'un régime par répartition, c'est-à-dire conçu de façon que les cotisations des travailleurs actuels et de leurs employeurs financent les prestations des travailleurs retraités.

Malheureusement, vers le milieu des années 1990, l'assise financière du régime était menacée. Il sortait plus d'argent pour payer les prestations qu'il n'en rentrait sous forme de cotisations.

Et l'avenir était encore plus sombre. Le Canada subissait en effet un changement démographique radical.

La génération du « baby boom » s'avance inéluctablement vers la retraite, la première grande vague s'annonçant autour de 2011.

En 1995, l'actuaire en chef a estimé que la réserve du régime serait épuisée d'ici 2015. Les générations futures devraient verser plus de 14 pour cent de leurs gains cotisables pour répondre aux besoins de la population canadienne en retraite.

Le fardeau financier des générations futures aurait été pour le moins intolérable.

La crise imminente a suscité une révision complète du Régime de pensions du Canada, ce qui a donné lieu à des changements en 1997.

Premier changement, l'augmentation du taux de cotisation au RPC – de 6 à 9,9 pour cent au 1^{er} janvier de l'année prochaine.

Selon l'actuaire en chef, les cotisations vont maintenant dépasser les paiements de prestations jusqu'en 2021, ce qui permettra au régime de constituer des réserves.

Deuxième grand changement, la décision qu'ont prise les ministres des Finances fédéral et provinciaux quant à la manière dont seraient gérées ces réserves. Ils ont décidé qu'il fallait les placer sur les marchés financiers. Pour ce faire, ils ont créé une société d'État indépendante dotée de professionnels du placement qui prendraient les décisions de placement.

C'est ainsi qu'est né l'Office, en octobre 1998. Il est chargé de placer les fonds du RPC jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour payer les prestations futures.

Au mois de juin dernier, la valeur de notre actif géré atteignait 17 milliards de dollars.

Notre équipe interne de professionnels expérimentés dans les domaines du placement, des finances et de l'exploitation contiennent nos coûts en retenant les services de spécialistes de l'extérieur pour mettre en œuvre nos stratégies de placement et d'exploitation. Nous tirons ainsi parti de l'expertise qui existe déjà sur le marché, au lieu de chercher à la reproduire nous-mêmes.

Je signale d'ailleurs, que l'Office est – et entend rester – un organisme minimaliste et rationalisé. Pendant le dernier exercice, nos frais d'exploitation se sont élevés à 11,4 millions de dollars, soit environ 10 points de base par rapport à la valeur moyenne de l'actif géré pendant cette période.

Nos 17 milliards de dollars d'actif sont placés uniquement dans des actions et ce, pour deux raisons : premièrement, pour compenser l'important portefeuille de titres d'État à revenu fixe que détient présentement le RPC; deuxièmement, parce que nous croyons que le rendement des actions sera supérieur à celui des obligations à long terme.

Un projet de loi actuellement devant le Parlement prévoit le transfert progressif à l'Office, à partir de l'année prochaine, du reste de l'actif du RPC pour nous en confier la gestion. Cet actif comprend sept milliards de dollars en espèces et environ 33 milliards de dollars sous forme d'obligations.

Au total, cela donne un actif d'environ 56 milliards de dollars du RPC dont nous assumerons la gestion. D'ici 10 ans, cependant, la valeur de cet actif devrait presque tripler pour dépasser 160 milliards de dollars. L'Office sera alors probablement le plus grand investisseur institutionnel du Canada.

Que faisons-nous de tout cet argent?

Au cours des trois premières années d'existence de l'Office, nous avons effectué des placements passifs par l'intermédiaire de fonds gérés à l'extérieur. Ceux-ci reproduisaient des indices boursiers connus au Canada, aux États-Unis et hors de l'Amérique du Nord. Nous avons récemment achevé le transfert des titres sous-jacents dans notre propre fonds distinct et bientôt, nous gérerons un portefeuille passif que nous aurons nous-même conçu, à l'interne.

Nous sommes maintenant au premier stade de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion plus active des placements en actions, ainsi que d'une stratégie pour le portefeuille d'obligations d'État.

Par exemple, au début de l'année prochaine, nous allons sélectionner des sociétés de placement pour gérer de façon active certaines parties de notre portefeuille passif afin d'obtenir une plus-value supérieure au rendement des seuls marchés.

Notre programme de gestion active prévoit aussi, entre autres, des placements dans des actions de sociétés fermées, dont le rendement sera à notre avis supérieur à celui des actions de sociétés ouvertes à long terme. Notre objectif est d'investir jusqu'à 10 pour cent de l'actif total dans des actions de sociétés fermées.

Depuis le lancement de ce programme en juin 2001, nous avons affecté plus de quatre milliards de dollars à des fonds de capital-risque et de rachats. Au cours de la première année du programme, environ un demi-milliard de dollars a été tiré pour effectuer des placements.

Nous cherchons aussi des occasions de placement dans des biens immobiliers productifs et de l'infrastructure. Notre objectif est d'investir jusqu'à cinq pour cent de l'actif total dans des placements de ce genre.

Nous prenons notre temps pour constituer notre portefeuille immobilier. Nous sommes généralement d'avis que les biens immobiliers productifs sont surévalués. Par conséquent, même si nous croyons que l'immobilier est une catégorie d'actif qui peut jouer un rôle utile à long terme dans notre portefeuille, nous ne sommes pas pressés d'en acquérir.

L'Office est un investisseur disposant de liquidités importantes. Nous allons recevoir chaque année entre six et huit milliards de dollars de rentrées de fonds à investir. Nous sommes dans une situation idéale pour injecter des liquidités dans un segment de marché illiquide. Nous pouvons donc nous permettre d'être à la fois patients et optimistes.

Jusqu'à présent, nous détenons des placements immobiliers par l'intermédiaire d'actions de sociétés ouvertes qui, à notre avis, nous reviennent moins cher que les biens en propriété directe. Notre placement le plus visible dans ce domaine est notre participation de 29 pour cent dans Trizec Canada, qui se traduit par une part de 10 pour cent des biens de Trizec.

À plus long terme, nous envisagerons tous les types de placement immobilier : propriété directe, sociétés en commandite, co-investissements, coentreprises et sociétés de placement immobilier – dans des immeubles de bureaux, immeubles résidentiels à logements multiples et propriétés industrielles et commerciales.

À cause de la règle relative aux biens étrangers, nous préférons investir dans de l'immobilier au Canada, tout en restant intéressés par des possibilités de placement aux États-Unis et en Europe de l'Ouest.

Comme nous l'avons vu, l'Office est en passe de devenir rapidement un investisseur majeur. Nous avons la chance de disposer à la fois de liquidités importantes et d'au moins 20 ans avant d'avoir à verser un revenu au Régime de pensions du Canada pour l'aider à payer les prestations de retraite.

L'Office sera donc un investisseur patient. Notre horizon de placement se situant à long terme, nous sommes en mesure de constituer progressivement un actif diversifié à des prix intéressants.

Au fil du temps, l'immobilier jouera un rôle important dans notre portefeuille. L'Office sera donc présent à vos congrès futurs, non plus seulement en la personne d'un conférencier invité, mais plutôt à titre de participant aux activités de votre secteur.

Je vous remercie. C'est avec plaisir que je répondrai maintenant à vos questions.